

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 12 (1904)
Heft: 8

Quellentext: Les paysans vaudois au XVIII^e siècle
Autor: Rousseau, Jean-Jacques / Constant, Samuel de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qui ont couru partout pour chercher querelle aux S.-B. et avoir des duels. J'avais l'intention d'assister à ce duel, mais je n'ai pas voulu être spectateur (nécessairement partial) d'un combat dont je détestail l'occasion quand je l'ai connue. Prière superficielle... Mangé beaucoup le soir et bu une cruche de bière.

15 septembre. Fait des armes. Amertume à la bouche. Bu du punch le soir (mais faible).

19 septembre. Fait une grande course sur les hauteurs, donné beaucoup de mouvement. Peu travaillé d'esprit. Café, etc.

20 septembre. Tête à merveille quoique peu forte. Esprit clair. Désir secret qu'on me fit présent d'un livre. Amour de l'ordre peu tolérant. Trop peu de discrétion, trop de confiance en ceux à qui je parlais. Complaisance. Offrant des poires à un camarade, je me suis vite emparé de la plus grosse sans qu'il s'en aperçut.

(A suivre).

Paul MAILLEFER.

LES PAYSANS VAUDOIS AU XVIII^{me} SIÈCLE

Deux romanciers, l'un célèbre et l'autre oublié : Jean-Jacques Rousseau dans la *Nouvelle Héloïse*, et Samuel de Constant, dans le *Mari sentimental*, ont tracé, de la condition des paysans vaudois dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, deux tableaux, ou plutôt deux esquisses, dessinées l'une et l'autre avec talent, et qu'il est piquant de comparer. De quel côté est la vérité ? Le lecteur en jugera ; et je serai de son avis, s'il pense que Jean-Jacques avait raison, et que M. de Constant n'avait pas tort.

C'est dans une lettre de Saint-Preux, en racontant une promenade en bateau, de Clarens à Meillerie, que Rousseau fait un parallèle entre les deux rives du lac Léman, et oppose le bonheur idyllique des habitants du pays de Vaud à l'état misérable de ceux du Chablais.

La *Nouvelle Héloïse* avait paru en 1761. C'est en 1783 que fut publié, sans nom d'auteur, le *Mari sentimental*, ou le *Mariage comme il y en a quelques-uns*. « Quel aimable et cruel petit livre ! » écrivait, en parlant de lui, Madame de Charrière, judicieuse comme toujours. Ce livre mériterait d'être réimprimé ; la troisième et dernière édition en a paru en 1803.

Eugène RITTER.

I

« Nous avançâmes en pleine eau ; puis je dirigeai tellelement au milieu du lac, que nous nous trouvâmes bientôt à plus d'une lieue du rivage. Là j'expliquais à Julie toutes les parties du superbe horizon qui nous entourait. Je lui montrais de loin les embouchures du Rhône, dont l'impétueux cours s'arrête tout à coup au bout d'un quart de lieue, et semble craindre de souiller de ses eaux bourbeuses le cristal azuré du lac. En l'écartant de nos côtes, j'aimais à lui faire admirer les riches et charmantes rives du pays de Vaud, où la quantité des villes, l'innombrable foule du peuple, les coteaux verdoyants et parés de toutes parts, forment un tableau ravissant ; où la terre, partout cultivée et partout féconde, offre au laboureur, au pâtre, au vigneron, le fruit assuré de leurs peines, que ne dévore point l'avide publicain.

» Puis, lui montrant le Chablais sur la côte opposée, pays non moins favorisé de la nature, et qui n'offre pourtant qu'un spectacle de misère, je lui faisais sensiblement distinguer les différents effets des deux gouvernements pour la richesse, le nombre et le bonheur des hommes. C'est ainsi, lui disais-je, que la terre ouvre son sein fertile, et prodigue ses trésors aux heureux peuples qui la cultivent pour eux-mêmes : elle semble sourire et s'animer au doux spectacle de la liberté ; elle aime à nourrir des hommes. »

LA NOUVELLE HÉLOÏSE, *IV^e partie, lettre 17^e.*

II

« Le pauvre paysan, après avoir, pendant dix mois, employé ses peines et ses travaux à la culture de ses terres, ne jouit encore de rien ; avec des récoltes même abondantes, il n'a rien encore.

» Ici commencent des peines d'un autre genre ; il faut

qu'il paie ses redevances ; qu'il pourvoie aux besoins de sa famille, et celui de l'argent devient pressant. Il ne peut en trouver qu'à la ville ; il faut qu'il y porte ses blés et ses denrées. Le temps que lui laissent pour cela les travaux de la campagne, sont les mois d'hiver, ceux de décembre et de janvier. Dans cette saison, les jours sont courts, le temps rigoureux, les chemins mauvais. S'il est éloigné, il faut qu'il perde plus d'un jour, qu'il aille de nuit ; et ce n'est qu'avec le danger de perdre son attelage, sa santé et sa vie même, qu'il parvient à la ville. Là, il trouve des obstacles, des règlements faits contre lui. Dans quelques endroits, il est obligé de passer par de certaines routes ; il faut qu'il paie de certains droits ; qu'il se rende à une certaine place ; il ne peut vendre qu'à une certaine heure, et à de certaines personnes.

» Enfin, après avoir vaincu toutes ces difficultés, il est encore trompé sur le prix qu'il espérait. Souvent, il ne peut pas vendre le jour qu'il est venu ; il faut renvoyer à un autre marché, ou qu'il donne sa marchandise à vil prix, à des acheteurs qui profitent de ses besoins. S'il a été assez heureux pour vendre, le temps qu'il a perdu, ce qu'il lui en a coûté, ce qu'il a dépensé au cabaret, diminue la somme sur laquelle il comptait. Il s'est peut-être consolé dans l'ivresse ; mais il retourne chez lui plus pauvre, plus découragé ; et les travaux de l'année suivante s'en ressentent. Bientôt il est obligé d'emprunter, et d'engager son domaine. Au bout de quelque temps, ses biens sont mis en décret, et la famille malheureuse est dispersée.

» C'est l'histoire d'un grand nombre de familles de paysans de ce pays. Leurs biens sont presque tous hypothéqués ; les cultivateurs ne sont plus que les esclaves des créanciers qu'il faut payer régulièrement, et sans aucun égard aux cas d'ovailles : ils sont moins heureux que s'ils étaient attachés à la glèbe.

(LE MARI SENTIMENTAL, *seconde lettre*).